



COMMUNIQUE POUR LA PRESSE
Commission du Danube / Commission européenne



**Rencontre d'information et de consultation des représentants
de la Commission du Danube et de la Commission européenne**

(Budapest, le 17 mars 2010)

Tel que convenu réciproquement, le 17 mars 2010, dans l'immeuble de la Commission du Danube a eu lieu une rencontre d'information et de consultation des représentants de la Commission du Danube (CD) et de la Commission européenne (CE). De la part de la Commission du Danube ont participé à la rencontre M. A. A. Tolkach, Président de la CD (Représentant de la Fédération de Russie), M. Dmitrii Tkatch, Secrétaire de la CD (Représentant de l'Ukraine) et les représentants des pays membres de la Commission du Danube : Allemagne, Autriche, Bulgarie, Croatie, Hongrie, République de Moldova, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie et Ukraine. De la part de la Commission européenne, ont participé à la rencontre M. Olivier Baudelet – Direction DG REGIO et M. Jorge de Britto Patricio-Dias – Direction DG MOVE.

Ont également participé à la rencontre : Dr I. Valkár, Directeur général du Secrétariat de la CD, M. P. S. Souvorov, Adjoint au Directeur général, M. K. Anda, Ingénieur en chef, des conseillers du Secrétariat.

L'objectif principal de la rencontre était constitué par la présentation de la stratégie de la CE pour la région du Danube et par la définition du rôle de la Commission du Danube dans la conception dudit projet.

Le président de la Commission du Danube, M. A. A. Tolkach, a informé les participants de la rencontre des principales tâches revenant à la Commission du Danube et des travaux en cours pour moderniser la structure et les méthodes de l'activité de la Commission du Danube.

Les représentants de la Commission européenne ont informé de l'élaboration de la Stratégie de l'UE pour la région du Danube, dont l'objectif principal est constitué par un développement complexe de la région, y compris les problèmes du transport. Une des questions principales est constituée par l'assurance d'une navigation durable et écologiquement propre sur le Danube.

Les participants de la rencontre ont discuté au sujet de thèmes concrets traitant des questions de la navigation : sécurité de la navigation, indicateurs économiques, protection de l'environnement et tâches de perspective de la Commission du Danube.

Suite aux discussions ont été définies les principales directions sur lesquelles serait possible une coopération active de la Commission du Danube et de la Commission européenne, avant tout au sujet de questions où les principales tâches de la Commission

du Danube et les tâches de la Stratégie de l'UE pour la région du Danube coïncident. Sans aucun doute, une telle coopération irait au profit de la navigation danubienne.

Les parties ont convenu d'élaborer un plan d'interaction, lequel, une fois approuvé par la prochaine session de la Commission du Danube et par la direction de la DG REGIO et de la DG MOVE deviendra la base d'une telle coopération.